

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL			
SUJET	SESSION 2017	DURÉE : 2H	COEFFICIENT : 1
ÉPREUVE : PRÉVENTION – SANTÉ – ENVIRONNEMENT			
ÉPREUVE DU VENDREDI 16 JUIN 2017			

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

SUJET

SESSION 2017

DURÉE : 2 HEURES

COEFFICIENT : 1

Répondre aux questions sur une copie d'examen.
Reporter avec précaution le numéro des questions.

Seuls les deux documents réponses (pages 12 et 13) seront insérés et agrafés dans la copie d'examen et resteront anonymes.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve : Prévention – Santé – Environnement	
Repère de l'épreuve : 1706-PSE	Page 1 sur 13

PREMIÈRE PARTIE (10 points)

Impact sur l'environnement

L'impact négatif du tabac sur l'environnement est méconnu mais bien réel.

Les effets connus du tabagisme concernent essentiellement ses dégâts sur la santé et dans une moindre mesure son coût économique et social qui se traduit par un appauvrissement des personnes et l'existence de freins au développement de nombreux pays.

L'impact du tabac ne se réduit cependant pas à ces seules dimensions, il intègre également une forte composante environnementale, largement méconnue en France, mais qu'il importe de prendre davantage en compte.

On estime que le tabac porte atteinte à l'environnement dans son ensemble avec une contribution significative au phénomène de réchauffement climatique ainsi qu'une mise en péril directe des écosystèmes.

Le tabac porte atteinte à l'environnement de multiples manières.

De la culture du plant de tabac, aux produits chimiques qui la composent, jusqu'à la gestion des déchets des mégots en passant par le packaging des cigarettes, l'ensemble du cycle de vie d'une cigarette ou d'un autre produit du tabac porte grandement atteinte à l'environnement.

La culture et le séchage des feuilles de tabac contribuent au phénomène de réchauffement climatique considéré aujourd'hui par les experts comme l'une des menaces majeures pour notre planète. Le réchauffement climatique est causé par l'accroissement des niveaux de dioxyde de carbone et par les émanations de gaz polluants dans l'atmosphère. Ces gaz sont libérés par la combustion de carburants fossiles mais aussi par la réduction de la surface forestière. Or le tabac est séché en diffusant un air chaud sur les feuilles. Dans de nombreux pays, ceci nécessite de couper des arbres et de les brûler pour produire l'énergie permettant le processus de séchage, tandis que dans d'autres pays, la source d'énergie la plus fréquemment utilisée est le gaz.

Source : Comité National Contre le Tabagisme (www.cnct.fr) Février 2014

Répondre aux questions suivantes à partir du document ci-dessus et de vos connaissances :

- 1.1 Identifier les éléments de la situation en complétant le diagramme de causes à effets sur **document réponse n°1 à rendre avec la copie** (cinq facteurs sont attendus).
- 1.2 À partir de votre analyse précédente, formuler la problématique de la situation.
- 1.3 Relever les deux sources d'énergies évoquées et préciser pour chacune leur nature (renouvelable ou non renouvelable).
- 1.4 Indiquer les deux causes du réchauffement climatique citées dans la situation.
- 1.5 Proposer deux actions éco-citoyennes visant à limiter la consommation d'énergie au quotidien.
- 1.6 Identifier dans **l'annexe 1** :
 - 1.6.1 Deux effets à court terme du tabagisme sur la santé,
 - 1.6.2 Deux effets à long terme du tabagisme sur la santé.
- 1.7 Définir le phénomène d'addiction.
- 1.8 À l'aide de **l'annexe 2**, identifier trois conséquences d'une conduite addictive et préciser pour chacune s'il s'agit d'une conséquence personnelle ou sociale.
- 1.9 À partir de **l'annexe 3 et de vos connaissances**, citer quatre actions individuelles et quatre actions collectives de prévention du tabagisme (réponse attendue sous forme de tableau).

DEUXIÈME PARTIE (10 points)

Situation professionnelle

L'entreprise « cheval de bois » est spécialisée dans la fabrication de meubles et de jouets pour enfants. Elle produit, assemble et finit intégralement ses meubles et jouets. Elle possède plusieurs ateliers : découpe et usinage des pièces, assemblage et mise en peinture et enfin contrôle qualité et emballage. Depuis une semaine, en raison d'un accroissement important de production, un menuisier est spécialisé au poste de « mise à dimension » des pièces.

Il travaille toute la journée sur la scie à ruban. Il doit réaliser un très grand nombre de découpes afin d'approvisionner dans les plus brefs délais l'atelier d'assemblage pour ne pas stopper la production. Pour cela, il pousse la planche à couper de la main droite tout en la guidant de la main gauche. Il ne porte pas de gants et s'expose à de très graves blessures aux mains.



Texte rédigé et photo réalisée par les auteurs du sujet.

- 2.1 Identifier le risque prépondérant pour le menuisier dans la première situation professionnelle ci-dessus.
- 2.2 Analyser la situation en réalisant et en complétant le schéma du processus d'apparition d'un dommage.
- 2.3 À l'aide de l'**annexe 4** :
 - 2.3.1 Sélectionner un dommage potentiel et en évaluer la gravité.
 - 2.3.2 Évaluer la probabilité d'apparition du dommage sélectionné.
 - 2.3.3 Déduire le niveau de priorité de réduction du risque.
- 2.4 Proposer deux mesures de suppression ou de réduction du risque dans cette situation de travail.

En fin de matinée, le responsable de l'atelier est alerté par les cris du menuisier, victime d'une coupure à la main. Il saigne abondamment. Le SST présent sur place intervient. Il découvre une plaie d'une longueur d'environ cinq centimètres.

- 2.5 Citer, par ordre chronologique et en utilisant des verbes à l'infinitif, les quatre actions du SST lorsqu'il intervient sur cette situation d'accident.
- 2.6 Préciser le geste de secours que doit effectuer le SST. (Deux étapes sont attendues)
- 2.7 Après avoir effectué les quatre actions précédentes, proposer une action complémentaire à faire par le SST.

Situation d'entreprise

Répondre aux questions suivantes en vous appuyant sur le « dossier ressource » :

- 2.8 Identifier le problème posé dans la situation professionnelle.
- 2.9 Compléter le schéma de compréhension de l'activité en remplaçant 5 éléments tirés de votre analyse de la situation de l'assistante sur le **document réponse n°2**.
- 2.10 Tracer, sur le schéma de compréhension de la situation de travail, le lien de causalité reliant les déterminants, le travail réel et l'effet stress. **(4 éléments attendus)**.
- 2.11 Formuler une hypothèse relative au stress de l'assistante de direction, en recopiant et en complétant le modèle suivant :

Il semble que [déterminants opérateurs] et que [déterminants entreprises] conduisent l'assistante de direction à [travail réel], ce qui entraîne [effet sur l'opérateur].

- 2.12 Identifier cinq facteurs de stress chez cette assistante de direction. Différencier les facteurs environnementaux et professionnels.
- 2.13 Préciser le rôle du médecin du travail dans la situation de cette assistante de direction. **(Un argument attendu)**.

Après une étude approfondie, l'hypothèse mettant en lien les conditions de travail de l'assistante de direction et le stress a été validée par des outils d'analyse.

- 2.14 Proposer deux mesures correctives de prévention dans cette situation.

ANNEXES

Annexe 1 : « Les dangers du tabac »

Les dangers du tabac sur la santé en général

Le tabac nous fait encourir des risques au niveau de quasiment tous les organes : **effets cancérigènes** (bouche, langue, gorge, bronches, poumons), **cardiovasculaires** (infarctus, artérite, AVC) et **respiratoires** (bronchopathies chroniques obstructives, emphysème). De plus, il augmente le risque de presque toutes les formes de cancers.

Chez la femme enceinte, contraception orale (pilule) et tabac entraînent un risque accru d'accident vasculaire en général, dont l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC).

Les dangers du tabac sur la fertilité et la grossesse

Fumer diminue la fertilité chez la femme comme chez l'homme, et avance l'âge de la ménopause.

De plus, on estime qu'environ un tiers des grossesses extra-utérines sont provoquées par le tabac : certains composés toxiques du tabac bloquent les contractions des trompes qui dirigent l'embryon vers l'utérus, et empêchent son adhésion aux parois utérines. Le risque de grossesse extra-utérine augmente proportionnellement au nombre de cigarettes fumées chaque jour.

Si la future maman est exposée régulièrement à la fumée de tabac (y compris lors de tabagisme passif), le risque de fausse couche est multiplié par 1.5 à 3 proportionnellement au nombre de cigarettes fumées chaque jour. De 10 % chez les femmes qui ne fument pas, ce risque peut atteindre 20 % voire 35 % chez celles qui fument plus d'un paquet et demi par jour.

Enfin, le tabac augmente le risque de retard de croissance du fœtus, multiplie par 3 le risque d'accouchement prématuré, et il est l'un des facteurs de risque de la mort subite du nourrisson (risque de mourir avant 1 an multiplié par 1.8).

Les dangers du tabac sur l'esthétique

Le tabac colore les dents en jaune et favorise les maladies de la gencive, source de déchaussement dentaire à long terme. La peau prend un teint terne et se ride plus facilement car le calibre des petits vaisseaux nourriciers de la peau est réduit.

Source : www.tabac-info-service.fr, 24 mai 2016

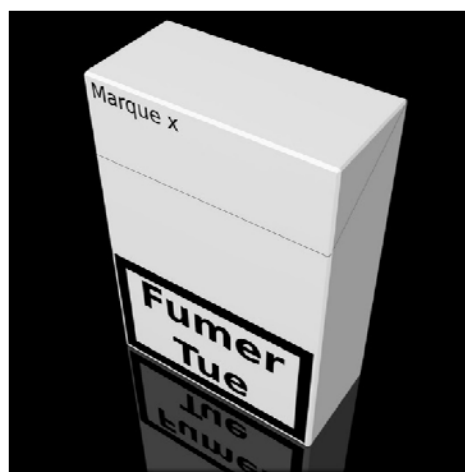
Annexe 2 : « Addiction aux jeux vidéo, un réel danger aux multiples conséquences »



Source : www.uqat.ca

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve : Prévention – Santé – Environnement	
Repère de l'épreuve : 1706-PSE	Page 5 sur 13

Annexe 3 : « Actions individuelles de prévention du tabagisme »



Source : tabac-info-service.fr

Annexe 4 : Mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque

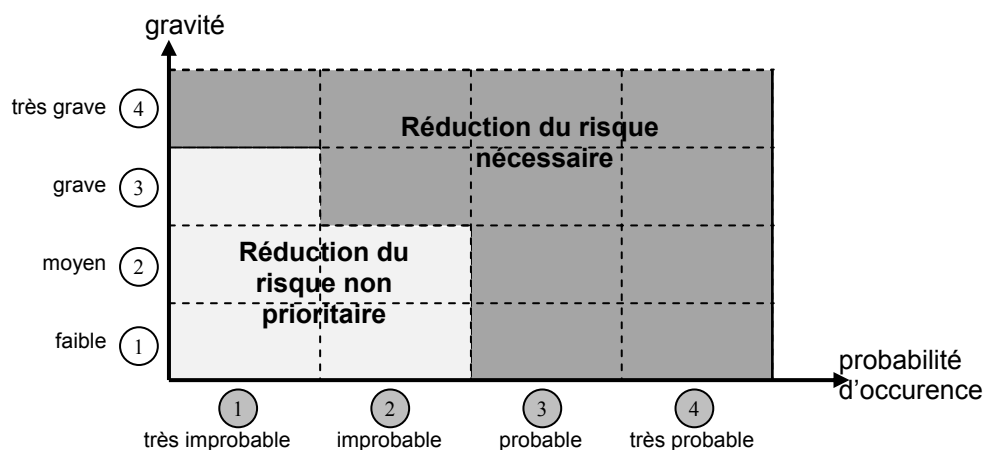
Évaluation de la gravité du dommage :

- ① faible : accident sans arrêt de travail
- ② moyen : accident avec arrêt de travail
- ③ grave : accident avec incapacité permanente
- ④ très grave : décès

Évaluation de la probabilité du dommage :

	Fréquence et/ou durée d'exposition au danger	Probabilité d'apparition d'un évènement dangereux	Probabilité d'apparition du dommage	
départ	Fréquent et/ou longue durée d'exposition	Élevée	④	Très probable
		Faible	③	Probable
	rare et/ou courte durée d'exposition	Élevée	②	Improbable
		Faible	①	Très improbable

Mise en relation Gravité/Probabilité d'apparition du dommage :



(Source : INRS)

FICHE DE POSTE
ASSISTANT DE DIRECTION

Tâches principales :Gestion administrative

- suit les dossiers maladie et prévoyance
- renseigne les tableaux de bord relatifs à la fonction DRH* (suivi des effectifs, masse salariale, données sociales...)
- établit et suit les contrats, les DUE (Déclaration Unique d'Embauche)
- gère les plannings : absences, embauches et départs...
- prépare les variables de paie relatives aux absences et indemnités journalières
- élabore les dossiers administratifs destinés à des organismes externes dans les domaines de la formation et de la reconversion professionnelle

Gestion du personnel

- assiste le DRH* au processus de recrutement (description des postes, diffusion des annonces, réception et tri des CV, présélection des candidats, participation à la prise de décision)
- participe à la gestion prévisionnelle des compétences
- accompagne la mobilité et la gestion des carrières
- participe au suivi du plan de formation (conseil sur le choix des stages et de l'organisme de formation, inscriptions, bilans...)

Relations clientèle

- accueil physique et téléphonique des clients
- gestion des commandes
- facturation, suivi des règlements
- gestion des réclamations des clients
- mise à jour du catalogue de vente en ligne

Les variantes selon l'employeur

Le contenu de sa mission varie en fonction de la taille de l'entreprise et de la structure dans laquelle il l'exerce.

Salaire annuel : 16 000 à 25 000 euros.

**DRH : Direction des Ressources Humaines*

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

NOM : **Cheval de bois**
RAISON SOCIALE : **Société Anonyme à Responsabilité Limitée**
COMPOSITION :
- Chef d'entreprise, en charge du développement de l'entreprise à l'international
- Assistante de direction (voir fiche de poste)
- 1 responsable d'atelier SST
- 5 menuisiers

ACTIVITÉ : Réalisation de meubles et jouets en bois pour enfants
MODE DE DISTRIBUTION : Vente par correspondance via catalogue en ligne
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL : 2 500 000 euros

TÉMOIGNAGE DE L'ASSISTANTE DE DIRECTION

« J'occupe le poste d'assistante de direction au sein de l'entreprise « Cheval de bois » depuis maintenant quinze ans. J'ai été recrutée lors de l'ouverture de la menuiserie. Nous étions trois salariés : le chef d'entreprise, un menuisier et moi-même. J'ai rapidement pris mes fonctions et étais satisfaite des tâches qui m'étaient confiées. Le chef d'entreprise était en charge des salariés et des relations clients et je traitais l'administratif.

Depuis le succès de la vente en ligne, l'entreprise a augmenté son chiffre d'affaires et a été contrainte de développer sa masse salariale. Nous avons recruté cinq menuisiers supplémentaires pour répondre aux commandes.

Depuis l'année dernière, le chef d'entreprise souhaite développer « Cheval de bois » à l'international. Il se rend régulièrement à l'étranger et me demande d'assurer certaines de ses fonctions en son absence. Ma fiche de poste a d'ailleurs été actualisée mais je n'ai pas perçu d'augmentation de salaire. Il est toujours de 1400 euros par mois. La situation devient très difficile pour moi. Je dois travailler chaque jour, de 7:30 à 19:00, du lundi au vendredi, parfois même le samedi. Il m'est souvent impossible de prendre des pauses déjeuner. Mes collègues ne le comprennent pas. Cela crée des tensions dans l'entreprise et je me sens de plus en plus isolée.

J'ai le sentiment de tout faire à la fois.

Par exemple, pour gérer les plannings, lorsqu'un salarié est absent, je réceptionne son appel téléphonique, prend acte de son absence, en informe le chef d'atelier, contacte l'entreprise intérimaire pour un remplacement. Je dois également informer le chef d'entreprise, notifier l'absence au comptable. A réception de l'arrêt de travail du salarié, je dois faire le lien avec la caisse primaire d'assurance maladie.

En parallèle, je dois gérer les réclamations des clients. Je prends connaissance des courriers et mails, en détermine l'urgence et en fais part au chef d'atelier. Celui-ci décide de la suite à donner et je dois faire le retour au client. Je reçois également des appels téléphoniques. Dans ce cas, je dois écouter la plainte du client, prendre note, me renseigner, lui proposer des solutions ou le réorienter. Il m'arrive également d'accueillir physiquement les clients mécontents. Je dois alors mener à bien un entretien et trouver rapidement une réponse. Il m'arrive parfois de devoir affronter des clients agressifs et pressés.

Je me sens dépassée. J'ai de plus en plus de tâches à accomplir et j'ai l'impression de ne pas en avoir les moyens. Mon poste informatique est ancien et peu performant. Mon bureau est installé près de l'atelier, je suis exposée au bruit et très souvent interrompue dans mes tâches par les salariés ou les clients.

J'ai régulièrement des maux de tête, la nuque raide, des vertiges. Je suis irritable, dors très mal la nuit et me réveille fatiguée le matin.

Je suis peu disponible à la maison et j'ai l'impression de ne plus pouvoir m'occuper de mes deux enfants avec lesquels je vis seule.

Lors de ma dernière visite médicale, le médecin du travail a été alerté par mes symptômes. Il m'a expliqué que j'étais victime de surmenage professionnel. Depuis maintenant trois semaines, je suis en arrêt maladie, incapable de retourner travailler. Le chef d'entreprise n'a trouvé personne pour me remplacer, les plaintes des clients s'accumulent et le traitement des commandes prend du retard. »

Recueilli par les auteurs du sujet

**L'ASSITANTE DE DIRECTION
EN SITUATION DE TRAVAIL**



Source : auteurs du sujet

« Les missions du médecin du travail »

Le rôle du médecin du travail est exclusivement préventif.

Il consiste à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant leurs conditions d'hygiène au travail, les risques de contagion et leur état de santé.

Code du travail : article L. 4622-3 (ancien article L. 241-2, alinéa 1)

Le médecin du travail est un conseiller :

- du chef d'entreprise,
- des salariés,
- des représentants du personnel,
- du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail : CHSCT.

Le médecin du travail conseille dans les domaines suivants :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise,
- l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie du corps humain,
- la protection des salariés contre l'ensemble des nuisances, notamment contre les risques d'accidents du travail, ou l'utilisation de produits dangereux.

Le médecin du travail doit prévenir toute altération de la santé physique ou mentale, des salariés.

Code du travail: [article L. 4624-1](#) (ancien article L. 241-10-1)

Le médecin du travail est habilité à proposer des mesures individuelles telles que mutations ou transformations de postes, justifiées par des considérations relatives notamment à l'âge, à la résistance physique ou à l'état de santé physique et mentale des travailleurs.

L'employeur est tenu de prendre en considération ces propositions et, en cas de refus, de faire connaître les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite.

En cas de difficulté ou de désaccord, l'employeur ou le salarié peut exercer un recours devant l'inspecteur du travail. Ce dernier prend sa décision après avis du médecin inspecteur du travail. Cet article intègre la jurisprudence constante qui permet à l'employeur comme au salarié de contester l'avis du médecin du travail.

Par Marie-Thérèse GIORGIO · 14/11/2014 · www.atousante.com

DOCUMENT RÉPONSE N°1
À rendre agrafé à la copie

**Facteurs de mise en péril
des écosystèmes**

— Culture des plants de tabac

**Facteurs de réchauffement
climatique**

**IMPACT NÉGATIF DU
TABAC SUR
L'ENVIRONNEMENT**

DOCUMENT RÉPONSE N°2 - À rendre agrafé à la copie

Schéma de compréhension de la situation de travail

Déterminants opérateurs

- Assistante de direction
- Travail du lundi au vendredi
- 7h30 à 19h (parfois le samedi)
-
- 15 ans d'ancienneté

Déterminants entreprise

- Entreprise "Cheval de Bois"
- SARL
- 8 salariés
- Poste informatique ancien et peu performant
-

Travail prescrit : gestion administrative, gestion du personnel, chargée des relations clientèle

TRAVAIL RÉEL

Tâches réelles

- Suivre les dossiers maladie et prévoyance
- Gérer les personnels
- Établir et suivre les contrats
- **Gérer les plannings : absences, embauches**
- Préparer les variables de paie
- Assister le DRH au processus de recrutement
- Participer à la gestion prévisionnelle des compétences
- Accompagner la mobilité et la gestion des carrières
- Faire l'accueil physique et téléphonique des clients
- Participer au suivi du plan de formation
- Gérer les commandes
- Traiter la facturation, le suivi des règlements
-
- Mettre à jour le catalogue de vente en ligne

Activités réelles

- réceptionne l'appel
- prend acte de l'absence
- informe rapidement le chef d'atelier
- contacte en urgence l'agence d'intérim
- informe le chef d'entreprise
- notifie l'absence au comptable
- fait le lien avec la CPAM
- prend connaissance des courriers et mails
- détermine l'urgence
- en fait part au chef d'entreprise
- fait le retour au client
- reçoit les appels téléphoniques
- écoute les plaintes, prend des notes
- se renseigne et propose des solutions, réoriente
- accueille physiquement les clients
- mène un entretien
- affronte des clients agressifs et pressés

Effets sur l'opérateur

- Sentiment tout faire à la fois
- Isolement
-
- Peu disponible
- Stress

Effets sur l'entreprise

- Tensions dans l'équipe
-
- Retard dans le traitement des commandes